

Notification
Diskont Bank SA, Vienne (en liquidation)
Remboursement proportionnel de dépôts d'épargne et publics
(art. 92, al. 1, DPA, art. 59, ch. 1, CP)

Dans le cadre de la procédure pénale administrative ouverte contre les responsables de la Diskont Bank SA pour présomption d'infractions à loi sur les banques, le Département fédéral des finances a bloqué le compte postal no 80-76673-8 de la Diskont Bank SA et en a saisi les avoirs.

Les anciens clients de la Diskont Bank SA ayant effectué des versements par le biais de ce compte postal seront remboursés en proportion des montants qu'ils auront versés.

A cet effet, ils sont priés de communiquer au Département fédéral des finances, Bundesgasse 3, 3003 Berne, les sommes qu'ils ont versées sur le compte postal n° 80-76673-8 en y joignant les justificatifs originaux correspondants (bulletins de versement, relevés de compte). Les éventuelles prétentions à un remboursement en proportion de la somme saisie échoient dans les cinq ans à compter de la présente notification.

6 juillet 2004

Département fédéral des finances

Notification

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	26
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.07.2004
Date	
Data	
Seite	3466-3466
Page	
Pagina	
Ref. No	10 137 781

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.